

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2020

---

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS147

présenté par  
M. Mesnier, rapporteur général

-----

### ARTICLE 13 BIS C

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'article qui crée une exonération pour le foncier agricole en location, entraînant des effets d'aubaine pour un secteur déjà soutenu par de nombreux dispositifs dérogatoires.